

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le 16-10-2024

ID : 005-200049203-20241015-2024_58AG-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

OBJET : 2024-58AG TE05

Prêt relais subvention pour la construction du réseau de chaleur sur la commune de Baratier

Nombre de membres en exercice	59
Nombre de membres présents	27
Nombre de membres présents en distanciel	5
Nombre de voix délibératives	34
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	34
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	02-10-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze octobre à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : CHANFRAY Corinne, DELBANO Jean Michel, SENNERY Pierre, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, BOREL David, GOURY Dominique, WADIER Hervé, CHALLOT Serge, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, ROSA Raymond, MAGNE Jean Claude, CHEVAL Jérôme, NICOLAS Gérard, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MIOULANE Louis, BETTI Alain, VERRIER Jean Luc, BOREL Daniel.

Etaient en distanciel : BICAIS Jean Jacques, CLAEYMAN Jean Pierre, TARDY Lionel, MILLE SCHAACK Françoise, PUY Hervé.

Soit onze collèges représentés par trente-deux délégués sur onze collèges ayant cinquante-neuf délégués.

Etaient excusés : SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, MAULLIER Régis, PARAVISINI Charles, JEHAN Frédéric, PRAT Jean Denis, FEUTRIER Lucie, DEVEVEY Joseph, BLANC Renaud, BRIOULLE Jean Pierre, FRISON Michel, SANCHEZ Alain, SEMIOND Philippe, AUBEPART André, JOANNET Michel, DELAUP Luc, CREMILLIEUX Gilles, GANDOIS Jean Pierre, VOLLAIRE Pierre, BERAUD Josiane, MONTABONE Michel, ARNAUD Jean Michel, BERAUD Michel, DESCHAMPS Sophie, SAUMONT Catherine, CESTER Francis, MICHEL Gérard, BONNAFFOUX Joël, GUET Claude, LEMONNIER Kévin, CRAISSE Damien, VOIRON Vincent, .DURAND Christian, FONS Olivier, PIC Jean Pierre, DOMMANGE Alain.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice du Service Technique ; DENYS Eric, Responsable financier ; PEYRON Magali, Secrétariat direction ; RICOU Audrey, Secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le 16-10-2024

ID : 005-200049203-20241015-2024_58AG-DE

OBJET : 2024-58AG TE05

Prêt relais subvention pour la construction du réseau de chaleur sur la commune de Baratier

Vu le Code de l'énergie,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les Statuts de Territoire d'énergie Hautes Alpes-SyME05 (ci-après désigné le Syndicat),

Vu la délibération n°2018-24AG du 28 juin 2018 pour la création d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) pour la création et la gestion d'un réseau de chaleur à Saint Jean Saint Nicolas,

Vu la délibération n°2020-30AG du 23 octobre 2020 pour autoriser le Président du SyME05 devenu depuis Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après désigné le Syndicat) à procéder à la réalisation des emprunts,

Vu la délibération n°2021-36 AG du 1^{er} juillet 2021 acceptant l'adhésion de la commune de Baratier à la compétence optionnelle « création et exploitation d'un réseau de chaleur ou de froid » du Syndicat,

Vu la délibération n°2023-09AG du 16 mars 2023 modifiant le nom du budget annexe réseau de chaleur,

Vu la délibération n°2024-19AG TE05 du 25 mars 2024 approuvant le plan de financement de demande de subvention pour la construction du réseau de chaleur sur la commune de Baratier,

Vu la délibération n° 2024-41AG TE05 du 19 juin 2024 votant le budget supplémentaire 2024 du budget annexe Réseau de chaleur prévoyant l'inscription budgétaire autorisant la construction du réseau de chaleur de Baratier ainsi que l'inscription de l'emprunt nécessaire,

Le Président expose :

Il convient de procéder à la souscription d'un prêt relais subvention pour la construction du réseau de chaleur, débutée en septembre 2024, sur la commune de Baratier. Ce prêt est lié aux subventions que le Syndicat va se voir attribuer pour ce projet et il sera remboursé dès que les subventions seront versées au Syndicat.

- le montant total du projet est de 677 246 € HT,
- le montant total des subventions obtenues est de 467 173 €,
- le montant total d'autofinancement est de 210 073 €,
- Il y a lieu de recourir à un prêt relais à hauteur de 467 000 €.

Après en avoir délibéré, et après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales proposées par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, au comité syndical :

- **Contracte** auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes un prêt relais de 467 000 €

Caractéristique de l'emprunt :

Prêt relais subvention

Montant Emprunté : 467 000 €

Durée Emprunt : 2 ans

Prêt infime

Base de calcul 30/360 : Périodicité trimestrielle

Taux Fixe : 3.15 %

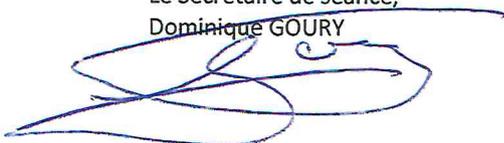
Commission d'engagement : 0,10 %

Validité pour une réponse avant le 21/10/2024

Pénalités de remboursement anticipées : 4%

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY



Pour extrait conforme
Le Président
Jean Claude DOU